



INTERNATIONAL TRIBUNAL FOR THE LAW OF THE SEA
TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER

Communiqué de presse

UN ATELIER DU TIDM SUR LES PÊCHERIES S'OUVRE À MALTE

Le Président du Tribunal, M. Tomas Heidar, a ouvert aujourd'hui, à l'Institut de droit maritime international (IMLI) à Malte, l'atelier du Tribunal consacré au thème : « L'utilisation durable des ressources biologiques marines et le rôle du Tribunal international du droit de la mer dans le règlement des différends en matière de pêcheries ».

Cet atelier de deux jours, organisé en coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'IMLI, accueille des représentants des pays suivants : Afrique du Sud, Équateur, Fidji, Gambie, Ghana, Kenya, Madagascar, Malte, Mexique, Oman, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Sri Lanka, Togo et Uruguay.



Dans son allocution d'ouverture, le Président Heidar a mis en exergue l'importance du régime des pêcheries au sein du cadre juridique international régissant les océans et souligné les particularités des différends relatifs aux pêcheries. Il s'est également félicité que le Tribunal, la FAO et l'IMLI coopèrent pour apporter une réponse globale à la question de la réglementation des pêcheries en droit de la mer. Il a également remercié l'IMLI pour son généreux soutien en tant qu'hôte de l'atelier,

ainsi que le Korea Maritime Institute et le Gouvernement chypriote pour avoir permis la tenue de cet atelier grâce à leur soutien financier.

M. Matthew Camilleri, Secrétaire à la FAO de l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port, a mis l'accent dans son allocution d'ouverture sur l'importance d'une utilisation durable des pêcheries et sur les défis posés à cet égard par la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. Tout en notant que le régime des pêcheries dispose d'une vaste panoplie d'instruments juridiques, il a insisté sur la nécessité d'explorer les liens entre ces instruments et sur une utilisation la plus efficace possible de ceux-ci.

Dans ses remarques de bienvenue, M. Norman Martínez, Directeur de l'Institut de droit maritime international de l'OMI, a constaté que les institutions co-organisatrices de l'atelier partageaient un engagement fort en faveur du renforcement des capacités et a exprimé l'espoir que cet atelier serve non seulement à consolider les liens étroits entre le Tribunal, la FAO et l'IMLI, mais aussi à diffuser les connaissances pertinentes aux niveaux régional et national, en vue de garantir une utilisation durable et responsable des ressources biologiques marines.

Le programme comprend un atelier consacré au cadre juridique international des pêcheries avec Mme Elda Kazara-Belja, Cheffe de l'administration et chargée de cours principale (IMLI), un atelier sur la pêche INN avec MM. Matthew Camilleri et Buba Bojang (FAO), et deux ateliers du TIDM sur les procédures et le contentieux halieutique devant le Tribunal. Outre le Président Heidar, des présentations seront données par les juges Kittichaisaree, Caracciolo et Marciniak, la Greffière Hinrichs Oyarce et M. Panagis, juriste.

Des ateliers thématiques, tels que cet atelier sur les pêcheries, se tiennent parallèlement à la série des ateliers régionaux et des ateliers pour conseillers juridiques du Tribunal, afin de familiariser les participants avec les mécanismes de règlement des différends instaurés par la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et les procédures applicables aux affaires pertinentes devant le Tribunal.

N.B. : Les communiqués de presse du Tribunal ne sont pas des documents officiels.
Ils ne sont diffusés qu'à titre d'information.

Les communiqués de presse du Tribunal, documents et autres informations peuvent être obtenus sur le site Web du Tribunal (<http://www.tidm.org> ou <http://www.itlos.org>) et auprès du Greffe du Tribunal. S'adresser à Mme Julia Ritter ou M. Yuhao Tang : Am Internationalen Seegerichtshof 1, 22609 Hambourg (Allemagne). Téléphone : (49) (40) 35607-227 ; télécopie : (49) (40) 35607-245 ; adresse électronique : press@itlos.org